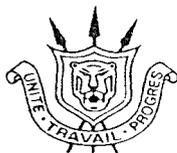


REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

LOI N° 1/ 01 DU 28 JANVIER 2019 PORTANT RATIFICATION PAR LA REPUBLIQUE DU BURUNDI DE L'ACCORD CADRE PORTANT CREATION DE L'ALLIANCE SOLAIRE INTERNATIONALE, SIGNE A BUJUMBURA LE 26 FEVRIER 2018

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu l'Accord Cadre portant création de l'Alliance Solaire Internationale, signé a Bujumbura le 26 février 2018 ;

Le Conseil des Ministres ayant délibéré ;

L'Assemblée Nationale et le Sénat ayant adopté ;

PROMULGUE

Article 1 : La République du Burundi ratifie l'Accord Cadre portant création de l'Alliance Solaire Internationale, signé à Bujumbura le 26 février 2018 ;

Article 2 : La présente loi entre en vigueur le jour de sa promulgation.

Fait à Bujumbura, le 28 janvier 2019,

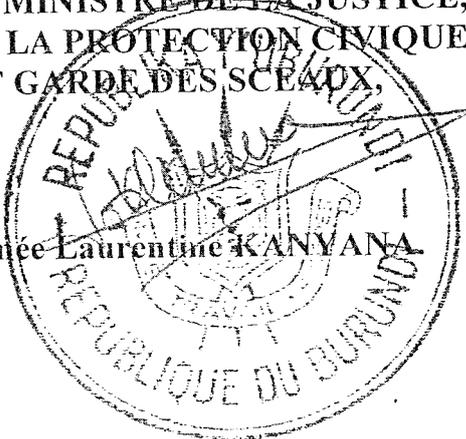
Pierre NKURUNZIZA.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU ET SCILLE DU SCEAU DE LA REPUBLIQUE,

LE MINISTRE DE LA JUSTICE,  
DE LA PROTECTION CIVIQUE  
ET GARDE DES SCEAUX,

Aimée Laurentine KANYANA



*(Handwritten signature and date)*  
28.1.2019

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

**INSTRUMENT DE RATIFICATION PAR LA REPUBLIQUE DU BURUNDI  
DE L'ACCORD CADRE PORTANT CREATION DE L'ALLIANCE SOLAIRE  
INTERNATIONALE, SIGNE A BUJUMBURA LE 26 FEVRIER 2018**

**Nous, Pierre NKURUNZIZA,**

**Président de la République du Burundi,**

Ayant vu et examiné l'Accord Cadre portant création de l'Alliance Solaire Internationale,  
signé à Bujumbura le 26 février 2018 ;

L'avons approuvé et l'approuvons en toutes et chacune de ses dispositions  
conformément à la législation en vigueur au Burundi ;

Déclarons qu'il est accepté, ratifié et confirmé ;

Promettons qu'il sera intégralement et inviolablement observé ;

**EN FOI DE QUOI**, Nous avons donné le présent Instrument de Ratification revêtu du  
Sceau de la République.

Fait à Bujumbura, le 28 janvier 2019,

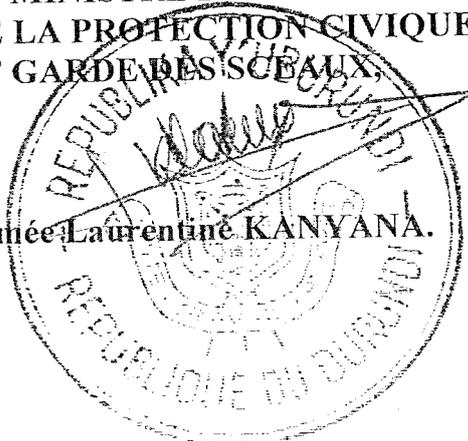
Pierre NKURUNZIZA.-

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU ET SCELLE DU SCEAU DE LA REPUBLIQUE,

LE MINISTRE DE LA JUSTICE,  
DE LA PROTECTION CIVIQUE  
ET GARDE DES SCEAUX,

Aimée Laurentine KANYANA.



*Handwritten signature and date:*  
28.1.2019